



DISCOURS

Paris, mercredi 20 janvier 2016

Seul le prononcé fait foi

Discours de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication prononcé à l'occasion de la présentation des vœux, à Paris, le 20 janvier 2016

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Je ne saurais commencer ces vœux sans évoquer la mémoire de celles et ceux qui ont perdu la vie dans l'attentat terroriste de Ouagadougou, vendredi soir. Et je pense en particulier à la photographe Leïla Alaoui. L'annonce de sa mort m'a d'autant plus bouleversée que j'avais découvert il y a peu son travail, remarquable, à la Maison européenne de la photographie. J'imagine que beaucoup d'entre vous ont vu sa très belle série, « Les Marocaines ». C'est d'une grande artiste, militante infatigable de la cause humaine, dont nous sommes privés aujourd'hui. J'ai aussi une pensée pour les victimes pakistanaises de l'attentat de ce matin à l'université de Bachan Khan à Charsadda – des jeunes, des étudiants. Chaque jour, le terrorisme manifeste sa haine à l'égard de la culture, et c'est pourquoi, ensemble, nous devons faire front.

C'est donc ici, là où tout a commencé, que j'ai souhaité entrer dans l'année 2016. Et je suis très heureuse de le faire avec vous ce matin, vous qui témoignez par votre présence, fidèle et nombreuse, de votre attachement au Ministère de la Culture et de la Communication.

C'est ici en particulier que deux hommes travaillèrent à changer le destin des artistes et des Français, en concevant la première politique de la culture qui se donnait pour objectif de la rendre accessible à tous. Cela fera quatre-vingts ans dans quelques mois, et ces deux hommes étaient Jean Zay et Georges Huisman.

C'est donc ici que je veux reprendre à mon compte « l'interrogation décapante » que l'un de mes prédécesseurs avait osé lancer, un jour de novembre, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale : « un ministère de la culture, mesdames et messieurs, pour quoi faire ? »

Cette question n'est pas nouvelle. La France s'honore, et mon Ministère avec elle, d'avoir des femmes et des hommes de culture attachés à s'interroger, régulièrement, sur la vocation de la rue de Valois, sur le sens de son intervention et l'ampleur de son champ d'action.

Mais si je la pose à nouveau, c'est parce que les temps ont changé.

Il existe bien sûr des contraintes inédites, qui bouleversent durablement nos façons d'agir. La mutation numérique ne se contente pas de venir heurter les fondations de nos politiques ; elle change radicalement le terrain sur lequel nous les avons bâties. Conjugée à la mondialisation, elle fait figure, pour certains, d'hydre à deux têtes, qu'il est difficile de juguler ou de réorienter d'autant que ses mécanismes semblent incompréhensibles à beaucoup.

Le cycle de décentralisation est arrivé à un terme. Conjugué à la maîtrise nécessaire de la dépense publique, ce terme fait apparaître l'action en faveur de la culture pour ce qu'elle est : un choix politique. A ces contraintes inédites, qui n'ont parfois rien de poétique, je me suis attachée à répondre, depuis que le Président de la République m'a confié la responsabilité de notre Ministère. Elles ont exigé de nous de l'inventivité. J'y reviendrai. Mais c'est ailleurs qu'il faut rechercher la raison de faire surgir à nouveau l'interrogation décapante.

Alors un ministère de la culture, mesdames et messieurs, pour quoi faire ?

A cette importante question, l'année 2015 aura apporté la réponse à la fois la plus tragique et la plus éclatante.

Par deux fois, notre pays fut frappé. Blessé dans sa chair, il fut aussi atteint dans ses valeurs, au plus profond de ce qu'il est et de ce qui le fonde.

En janvier, ce fut notamment la liberté d'expression. Ce fut aussi la laïcité.

En novembre, ce fut la vie culturelle, dans son ouverture et sa simplicité même.

Par deux fois, notre pays s'est levé. Il s'est tourné vers l'Etat. Le service public de la culture, comme tous les services publics, fut à la hauteur de ces événements dramatiques. Permettez-moi aujourd'hui de rendre hommage à celles et ceux qui furent présent - et continuent de l'être - auprès de la rédaction de Charlie Hebdo en janvier, auprès des professionnels de la musique en novembre. Laissez-moi saluer tous ceux qui assurent la sécurité des lieux de culture. Leur travail est parfois peu connu ; avec une conscience professionnelle sans égal, ils ont montré combien ils étaient précieux, pour ne pas dire irremplaçables.

Par deux fois, les Français, ébranlés, se sont tournés vers l'Etat. Et ils se sont aussi tournés vers les intellectuels, vers les artistes, vers la culture. Parce qu'ils veulent comprendre ; parce qu'ils veulent s'exprimer ; parce qu'ils veulent à nouveau éprouver ces liens, qui nous rassemblent, qui nous unissent, malgré tout, en dépit de tout. Ces liens par lesquels nous formons une Nation, ils les attendent aussi de la culture ; ils les recherchent dans la vie culturelle de notre pays.

Car ils n'ont pas oublié qu'en France, l'État fit la Nation et qu'il l'établit par la langue et la littérature. Sans politique culturelle, il manque quelque chose à la France pour qu'elle se vive comme Nation.

Alors, un ministère de la culture, pour quoi faire ?

La question, nous le savons tous ici, n'a rien à voir avec l'utilité. Elle a à voir avec le sens de ce que nous faisons. Il me revient, il nous revient, collectivement, d'y répondre. L'année 2016 sera, pour la culture, une heure de vérité.

Car si nous ne répondons pas à cette immense attente, qui d'autre le fera ?

Si nous ne répondons pas par l'art, qui raconte si bien ce que nous sommes, ce que nous pouvons être, ou ce que nous devons à tout prix éviter d'être, qui d'autre le fera ?

Si nous ne répondons pas par la culture, c'est-à-dire par la capacité à se laisser interpeller, émerveiller, déranger, qui d'autre le fera ?

Si nous ne répondons pas par la culture, alors les tenants du repli sur soi et de l'identité pétrifiée y répondront à notre place. Et ceux-là le feront en pourchassant de leur vindicte la création contemporaine, appelant au retour à l'ordre moral, s'en prenant à la liberté des artistes, aux artistes eux-mêmes. Ils ont très largement prouvé leur habileté à le faire cette année. A force de déterrer les racines, auxquelles ils aiment tant se référer, ils finiront par faire de nous des arbres morts.

Ne leur laissons pas le champ libre. Soyons à la hauteur de la promesse que porte la culture.

Voilà qui appelle une autre question : comment faire ? Comment agir en ce sens, dans l'année qui vient ? Quelle méthode devons-nous retenir, à quels horizons et à quelles lignes de force devons-nous nous consacrer en 2016 et pour les années qui viennent ?

Nous aurons l'occasion d'en débattre ensemble, dans le cadre des Assises de la Culture, que je compte engager, partout en France, au printemps. Je souhaite qu'elles rassemblent largement les artistes, les acteurs culturels, les collectivités territoriales, sans lesquelles nous ne pouvons agir. J'aurais l'occasion de l'évoquer très prochainement devant les membres du Conseil des collectivités territoriales pour le développement de la culture. Il nous faut réfléchir ensemble sur notre manière de faire et de mettre en œuvre nos politiques artistiques et culturelles pour qu'elles s'adressent à tous et en tout lieu du territoire. Le moment est venu d'affirmer la place et le rôle de la culture dans la France que nous voulons et dans le monde qui vient.

Pour autant, je tracerai devant vous ce matin les priorités qui seront celles de mon Ministère et des établissements publics qui lui sont rattachés. Elles tiennent en trois mouvements : démocratisation, renouvellement, indépendance et pluralisme des médias.

La démocratisation est la première nécessité. On en parle beaucoup et depuis longtemps. Il s'agit d'en faire, d'en faire toujours plus, et d'en faire autrement. Car les pratiques culturelles des Français ont changé. La pratique amateur, les nouvelles écritures, la place d'internet et de la télévision, le financement participatif, l'expérimentation... Ces pratiques s'inventent aussi en dehors des institutions. Les Français attendent qu'on les reconnaisse et qu'on leur fasse de la place. C'est pourquoi je préfère

le terme de participation à celui de démocratisation. Partons de ce qu'ils sont et de ce à quoi ils aspirent. Il ne s'agit pas de dire que tout se vaut. Mais en un mot, n'attendons pas qu'ils viennent. Allons vers eux.

Voilà pourquoi j'ai fait du développement massif des actions « hors-les-murs » une priorité majeure des établissements publics pour l'année qui s'ouvre. Là où la culture n'est pas assez présente, dans les territoires prioritaires, dans les zones rurales et périurbaines, le développement d'une offre adaptée doit nourrir le désir de venir dans nos musées ou nos théâtres. Nous contribuerons ainsi à briser les barrières psychologiques qui maintiennent éloignés de la culture une part de nos concitoyens. Si « Lire en Short », le festival du livre pour la jeunesse, a connu un tel succès en 2015 – et j'en remercie les organisateurs –, c'est parce que j'ai voulu qu'il s'installe dans des bases de loisirs, comme à Cergy-Pontoise, ou sur la plage, comme à Marseille. A Clichy-Montfermeil, où nous allons construire une Villa Médicis d'un genre nouveau, j'ai souhaité que soit mise en place, dès 2016, une programmation « avant-les-murs ». Nous allons lui consacrer un million d'euros cette année. Mais il faut aller plus loin. J'ai demandé aux établissements nationaux et à tous les opérateurs culturels de travailler activement sur de nouvelles offres « hors-les-murs » pour aller au plus près de nos concitoyens.

Voilà pourquoi j'ai fait de l'adaptation des bibliothèques aux modes de vie des Français une autre priorité. Les médiathèques sont le premier lieu de culture qu'ils fréquentent. Notre pays en compte davantage que de bureaux de poste. Les bibliothécaires y font un travail formidable pour rendre accessible à tous la culture et la lecture. En étendant les horaires, le soir ou le dimanche, en modernisant leur offre, nous leur donnerons une place d'autant plus centrale. Nous serons aux côtés des collectivités qui s'engageront dans cette voie.

Voilà pourquoi j'ai signé avec les grands professionnels de l'immobilier un accord pour que chaque bâtiment nouvellement construit en France accueille une œuvre d'art. « Un immeuble, une œuvre » va au-delà de l'extension du 1% culturel. C'est une façon de placer l'œuvre d'art au cœur du lieu le plus quotidien – le lieu de travail, le lieu de vie – de sensibiliser chacun à l'art contemporain, tout en soutenant les artistes de notre pays.

Voilà pourquoi je tiens aussi à faire évoluer les missions des conservatoires et à leur redonner une place centrale dans les actions d'éducation artistique et culturelle, dans l'ouverture des esthétiques enseignées, dans la diversité et l'élargissement des publics accueillis.

Voilà pourquoi j'ai voulu structurer notre politique de l'art vivant pour l'enfance et la jeunesse dans les années qui viennent avec « Génération Belle Saison », qui prend le relais de 18 mois d'expériences concrètes et réussies dans ce domaine.

Ce sont là quelques exemples qui prouvent que la démocratisation n'a rien d'une incantation ni d'un vœu pieux. Il me faudrait encore mentionner l'accès privilégié, réservé aux publics scolaires et aux plus

éloignés de la culture, un jour par semaine, dans trois musées emblématiques de France. Il faudrait enfin insister sur la reconnaissance de la pratique amateur dans la loi ou sur le développement soutenu de l'éducation artistique et culturelle, à laquelle nous consacrerons, l'an prochain encore, des moyens supplémentaires. Tout cela relève du même esprit, de la même ambition : tendre toujours davantage à la participation de tous à la vie culturelle de notre pays, à commencer par les plus jeunes.

Pour que les Français se sentent partie prenante de la vie culturelle et que se renforcent les liens par lesquels nous formons une Nation, il faut aussi qu'elle reflète davantage les richesses plutôt que les blocages de notre société. En un mot, il s'agit pour nous d'encourager et de favoriser le renouvellement – François Mitterrand disait la rupture avec l'ordre établi. C'est la seconde priorité à laquelle nous nous attellerons en 2016.

Le renouvellement, c'est d'abord la jeunesse, la grande priorité de ce quinquennat. En 2015, avec les Assises de la Jeune Création, nous avons bâti de nouvelles mesures en faveur de la génération d'artistes qui vient : soutien au compagnonnage, aux résidences, aux incubateurs culturels, aux tiers lieux... En 2016, il s'agira de les mettre en œuvre. Nous y consacrerons plus de sept millions d'euros. Les établissements d'enseignement supérieur culture, que nous continuerons de réformer, y joueront évidemment un rôle essentiel.

Le renouvellement, c'est aussi la diversité. J'ai installé un Collège de la diversité le mois dernier dont la vocation est de faire progresser ce chantier. C'est pour moi un enjeu essentiel. Le Ministère, les établissements publics et les entreprises publiques sous sa tutelle devront être exemplaires, comme pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le renouvellement passe enfin par la réflexion que nous conduirons sur le musée de demain. Comment renouveler les interactions avec le public ? Quelle forme pourrait prendre le rapport aux œuvres ? Comment les métiers évoluent-ils ? Ce sont les questions que nous devons nous poser pour dessiner le musée du XXI^e siècle.

Participer à la vie culturelle de notre pays c'est aussi participer à sa vie démocratique.

Dans cette perspective, garantir l'indépendance et le pluralisme des médias est un enjeu fondamental. Sans journalisme et sans journalistes, il n'y a pas de conversation nationale.

Nous continuerons d'y travailler en mettant en œuvre la réforme des aides à la presse : nous voulons aider plus et aider mieux là où se jouent le pluralisme et l'avenir de la presse. Mon Ministère engagera un vaste travail de reclassification de la presse magazine, pour faire en sorte que l'aide postale soit prioritairement fléchée vers la presse d'Information Politique et Générale et vers la presse du Savoir et de la Connaissance à partir du 1^{er} janvier 2017.

Dans l'immédiat, la redistribution de l'effort de l'Etat nous aura permis de mener à bien deux chantiers : l'élargissement de l'aide aux journaux à faibles ressources publicitaires à tous les périodiques d'Information Politique et Générale, et la création d'un fonds de soutien pérenne aux médias de proximité.

Renforcer le pluralisme des médias, c'est aussi préparer leur avenir. Nous serons donc aux côtés des nouveaux médias d'information qui veulent prendre leur envol, par le soutien à l'innovation, par la

réforme du fonds stratégique, par une bourse pour la création de nouveaux médias, par le lancement d'un programme d'incubateurs et d'un programme de recherche. J'aurai l'occasion de revenir sur ce plan en faveur de l'émergence et de l'innovation.

Renforcer le pluralisme de l'information, c'est aussi la vocation du projet de chaîne d'information publique, porté par France Télévisions avec le concours des autres acteurs de l'audiovisuel public. Je n'ignore pas les réticences, ni même les inquiétudes quant à la forme qu'elle prendra. Pour ma part, j'avais fait du décryptage de l'information l'un des axes majeurs de la feuille de route que j'avais préparée pour la nouvelle présidence en 2015. J'estime en effet que le service public a une singularité à revendiquer.

Le pluralisme et l'indépendance des médias ont parfois besoin d'être mieux garantis dans la loi. A fortiori dans un contexte de concentration des médias comme celui que nous vivons aujourd'hui à travers le monde. Avec Patrick Bloche, que je salue, nous travaillerons dans l'année qui vient à une proposition de loi en ce sens.

Parce qu'elles sont par essence l'objet de recherche et de travail des historiens, les archives participent aussi à la conversation nationale : elles sont indispensables à une interprétation scientifique, sereine et apaisée, de ce qui fait notre histoire. J'aurai aussi l'occasion, dans les semaines qui viennent, de vous présenter ma politique en faveur des archives.

C'est donc ainsi, mesdames et messieurs, que nous répondrons au désir des Français de participer à la conversation nationale. C'est ainsi que nous donnerons une force nouvelle aux liens qui nous unissent : c'est par la participation de tous à la vie culturelle, par la place faite à la jeunesse et à la diversité que nous y parviendrons. Y serons-nous arrivés à la fin de 2016 ? Pas encore, sans doute. Mais nous devons y tendre, en faire notre principal objectif. Mon Ministère s'y engagera en priorité dans l'année qui vient, et pour les années à venir.

Et si je peux l'engager aujourd'hui dans cette voie, c'est parce que j'ai obtenu des ressources en conséquence. Nous entrons en effet en 2016 avec un budget en progression de 2,9%. Le Premier ministre l'avait promis ; il a tenu parole. C'est bien la preuve que le gouvernement, dans son ensemble, partage avec moi la volonté de faire de la culture une priorité. C'est un signe d'autant plus fort que les marges de manœuvre sont extrêmement limitées et que l'Etat doit renforcer les moyens qu'il consacre à la protection des Français et à la lutte contre le chômage.

Ces ressources nous permettent aujourd'hui de sécuriser le financement de la diversité du cinéma français, en particulier avec l'extension du crédit d'impôts.

Elles nous permettent de renforcer notre attractivité en matière de création audiovisuelle.

Elles nous permettent d'aider France Télévisions à redresser ses comptes, sans remettre en cause ses engagements en faveur de la création, grâce à 25 millions d'euros supplémentaires.

Elles nous permettent également de conforter le financement du spectacle vivant – qui souffre beaucoup en ce moment – en réformant et en augmentant en particulier nos aides aux équipes artistiques, ensembles et compagnies. Il faut y ajouter un crédit d'impôts qui lui sera spécialement consacré. J'y reviendrai, dès demain, à l'occasion des Biennales du Spectacle Vivant à Nantes.

Ces ressources, ce sont par-dessus tout des femmes et des hommes qui consacrent leur vie à la culture au sein du Ministère. Le gouvernement a engagé une grande réforme territoriale, qui impliquait de fait une réorganisation de nos services déconcentrés. Cette réforme a, je le sais, suscité des inquiétudes. Mais je me suis battue pour que la capacité d'action des directions régionales soit préservée. Leur présence sera même renforcée à l'échelon départemental, et nos nouvelles DRAC disposeront de moyens supplémentaires. Lorsqu'on veut mener une politique ambitieuse, il faut s'en donner les moyens.

Si je peux engager mon Ministère aujourd'hui dans cette politique ambitieuse, c'est parce qu'en 2015, nous avons consolidé les politiques culturelles qui en avaient besoin, et nous avons initié un vaste mouvement de modernisation lorsqu'il s'avérait nécessaire de le faire. Et si j'ai mené ces réformes, c'est d'abord pour accompagner les artistes, mettre en valeur leur travail, et leur permettre d'en vivre. C'est pour les artistes et pour leur devenir que nous avons stabilisé le régime de l'intermittence. C'est pour qu'ils puissent mieux vivre de leur travail que le Premier ministre a accepté la création du fonds pour l'emploi, qui représente autant de moyens supplémentaires pour soutenir l'activité créatrice dans sa structuration et dans son fonctionnement. Je suivrai bien sûr, avec attention, les négociations qui vont s'engager entre les partenaires sociaux pour le renouvellement de la convention sur l'assurance chômage. Je souhaite qu'en 2016 la crise de l'intermittence soit définitivement derrière nous.

C'est pour les artistes, encore, que je travaille depuis 2015 à adapter l'exception culturelle et la diversité culturelle à l'ère de la mutation numérique.

Je pense à l'accord que nous avons signé pour un développement équitable de la musique en ligne. Une première mondiale.

Je pense à ces accords que nous avons conclus pour lutter contre le piratage, et à notre travail pour soutenir le développement de l'offre légale.

Je pense aux combats que nous menons au sein des instances communautaires pour préserver et moderniser le droit d'auteur.

Je pense aux accords conclus entre les producteurs et France Télévisions, qui profiteront durablement à la création audiovisuelle.

Et je pense bien entendu aux crédits d'impôt, que j'ai déjà évoqués. Ils faciliteront la transition vers le numérique d'une part et la relocalisation des tournages d'autre part, dans un univers culturel de plus en plus concurrentiel.

C'est pour les artistes, toujours, que j'ai présenté le projet de loi sur la liberté de création, l'architecture et le patrimoine, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, en octobre dernier.

C'est une grande loi pour les artistes, car elle consacre dans nos textes la liberté de création et la liberté de diffusion. Elle séparera l'artistique du politique, tout en inscrivant durablement dans la loi l'action de l'Etat auprès d'eux et de tous ceux qui les accompagnent.

C'est aussi une grande loi pour les architectes, qui participent à la vie créatrice de notre pays et aménagent l'espace quotidien dans lequel nous vivons. Elle leur donnera une liberté nouvelle. Notre

Stratégie nationale pour l'architecture l'accompagnera.

C'est une grande loi enfin, une loi de progrès, pour le patrimoine. Car je ne l'oublie pas. Je mesure tout à fait son importance. Il occupe une place essentielle dans la vie culturelle des Français. Le patrimoine nous rassemble ; il participe à l'identité et à la vie culturelle des territoires ; il contribue à les rendre plus attractifs.

En créant les cités historiques, nous protégerons mieux ces quartiers remarquables, témoins de notre passé, et nous les valoriserons davantage. Beaucoup de centres des villes moyennes, qui se vident, se paupérisent et sont ainsi menacés aujourd'hui, y trouveront le soutien qu'ils attendent. Et je ne doute pas que les cités historiques auront bientôt, dans l'esprit des Français, la même valeur et la même importance que les monuments historiques.

En protégeant les biens mobiliers qui leur sont attachés, en créant les domaines nationaux, en redonnant toute sa place à la dimension scientifique de la politique publique de l'archéologie préventive, nous modernisons notre politique du patrimoine et de l'archéologie.

Il existe encore des questions, je le sais. Le débat sur le projet de loi se poursuivra en 2016 - je le présenterai au Sénat le mois prochain - et nous aurons encore l'occasion d'améliorer le texte. Mais soyez-en convaincus : cette loi viendra renforcer les fondations de nos politiques et contribuera à faire grandir la vie culturelle.

Tous ces chantiers, mes chers amis, nous les avons engagés et accomplis en à peine dix-huit mois. Et je veux dire aujourd'hui ma fierté de pouvoir m'appuyer sur une administration ministérielle de très grande qualité, capable, en si peu de temps, de mener à bien autant de réformes essentielles. Le chemin, je l'ai dit, ne s'arrêtera pas là. Nous l'écrirons ensemble. Il y aura des obstacles. Mais je ne redoute en rien l'ampleur de la tâche.

J'ai confiance, car je la crois nécessaire au regard de ce qu'attendent nos concitoyens de la vie culturelle de notre pays. Ils attendent qu'elle continue de les rendre toujours plus libres ; ils attendent qu'elle continue de donner de l'épaisseur à ce lien, parfois un peu abstrait, qui fait de nous une Nation.

Georges Huisman, que j'évoquais en préambule de ce discours, a un jour tenu un grand discours sur la politique culturelle qu'il entendait mener, sous l'autorité de Jean Zay. C'était en 1937, Salle Pleyel. Il insistait sur la nécessité d'établir de nouveaux rapports entre l'art et l'Etat, constatant qu'il y avait eu beaucoup d'actes manqués. Il insistait enfin, multipliant les exemples concrets, sur la nécessité de donner à tous le goût de l'art, évoquant en particulier la figure d'Ernest Gaillard, « conservateur incomparable » du Musée de Cambrai. Gaillard fut l'un des premiers à avoir ce souci de rendre accessible à tous l'histoire de la sculpture, en faisant appel aux moyens dont il disposait, des moulages d'œuvres célèbres aux conférences ouvertes à tous. Il fit de son musée un « foyer de culture », en particulier pour les ouvriers, qui rayonnait bien au-delà des frontières de la ville. Huisman croyait en ces innovations, il croyait en ces gestes, car il faut tirer parti, disait-il, des loisirs et de la réduction du temps de travail, « pour préparer les générations nouvelles à profiter d'une culture que la richesse artistique de la France et le talent de ses créateurs peuvent distribuer avec tant de magnificence. »

Je pourrais presque reprendre à mon compte ces quelques mots.

Je vous souhaite donc pour 2016, une année au service de cette ambition et de cette générosité.

Je vous souhaite une année créative, une année inventive, une année culturelle riche et dense.

Je vous souhaite une année 2016 où les arts continuent de nous bousculer, de nous interpeller et de nous rassembler.

Je vous remercie.

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication

Délégation à l'information et à la communication

01 40 15 82 05

service-presse@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr